



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **SÉANCE DU JEUDI 27 JUIN 2019 A 20H30**

Présents : M. Alain BRÉZAUDY, Maire,
Mme Martine DESSEX, 1^{ère} Adjointe, Mme Michelle RATTIER, 3^{ème} Adjointe, M. Christian LÉVÊQUE, 4^{ème}
Adjoint, Mme MAYOUSSE Martine, 5^{ème} Adjointe, M. Jean Louis QUICHAUD, Conseiller Municipal délégué

Mme Andrée DELAGE - Mme Lucie DEROM – M. Christian JULIEN - M. Frédéric LAVIGNE – Mme Josiane CHABROL – M. Jean-François RAFFIER

Absents excusés représentés :

Mme Florence BOISSET, représentée par Andrée DELAGE
M. Hervé BROUSSE, représenté par Alain BRÉZAUDY
Mme BENARD Claire, représentée par Michelle RATTIER
M. André BOURDEAUX, représenté par Jean-Louis QUICHAUD
M. Christian DUFOUR, représenté par Christian LEVEQUE
Mme Marie-Claire BODIT, représentée par Josiane CHABROL
M. Pierre SUDRIE, représenté par Jean-François RAFFIER

Secrétaire de séance :

M. Christian LÉVÊQUE

M. Alain BRÉZAUDY, Maire, ouvre la séance à 20h30 et constate que le quorum est atteint.

M. le Maire :

- demande l'approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 4 Avril 2019.

Vote : unanimité

- présente l'ordre du jour du Conseil Municipal.
- fait part des décisions qu'il a dû prendre depuis le dernier Conseil Municipal

Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable Vienne-Briance-Gorre : Modification des statuts

Transformation de la Communauté d'agglomération LIMOGES Métropole en Communauté Urbaine
Changement d'adresse du siège social du Syndicat VBG au 3 Allée Georges Cuvier à AIXE SUR VIENNE

Vote : unanimité

Construction de la Route Forestière des Forts :

Délégation de maîtrise d'ouvrage à la Commune de Pageas et dossier de demande d'aides

Présentation du projet sous étude de l'ONF
Convention de recherches archéologiques avec l'INRAP
Approbation du lancement du projet estimé à 173 800 €HT
Budget réparti selon le linéaire concerné par les 2 Communes : Châlus 66 612.50 €HT – Pageas 107 187.50 €HT
Délégation à la Commune de Pageas au titre de la Maîtrise d'ouvrage
Demandes de subvention

Désignation de l'ONF au titre de la Maitrise d'œuvre

Vote : unanimité

Urbanisme :

- Cessions partie de voie publique « La Verdeille » et « Chanteloube »

Selon rapport du Commissaire Enquêteur M. ROUGIER : Absence d'observations – Avis favorable

Déclassement et aliénation de ces parties de voies publiques – frais à la charge des demandeurs

- « La Verdeille » : Décision de cession à M. et Mme GAYOUT au prix forfaitaire de 70 € pour une surface de 155 m²

Vote : unanimité

- « Chanteloube » : Décision de cession à M. et Mme MAYOUSSE au prix forfaitaire de 50 € pour une surface de 103 m²

Vote : unanimité

- Projet d'acquisition partielle d'une parcelle Section E n°255 au « Puy de Lageyrat »

Propriété de M. et Mme DESVILLES Guy : Cession d'une bande d'environ 2m de large d'une contenance de 30 ca à 1 € symbolique. Possibilité d'élargissement de la voie communale à sa partie étroite. Sécurisation du trafic routier et agricole

Vote : 18 Voix POUR et 1 Abstention

Demande de subvention de la nouvelle Association des Amis de Châlus-Maulmont

Objet : Protection, sauvegarde, réhabilitation, animation du site

Décision d'attribution d'une subvention de 300 €

Vote : unanimité

Transports scolaires : Participation et Tarifs

Nouvelle organisation des transports par la Région Nouvelle-Aquitaine

Participation des familles selon le principe du Quotient Familial

Concertation avec la Commune de Pageas dans le cadre du RPI

Maintien de la gratuité de la Navette CHALUS-PAGEAS

Autres participations – délibération à suivre

Vote : unanimité

Communauté de Communes Pays de Nexon-Monts de Châlus : Transfert obligatoire des compétences eau potable et/ou assainissement au 1er Janvier 2020

Conséquences de la loi NOTRe

Eau Potable : délégation au Syndicat Vienne-Briance-Gorre

Assainissement : Assouplissement du dispositif de transfert des compétences – Loi du 3 Août 2018 – possibilité pour les Communes de s'opposer au transfert

L'Association des Maires de France demande la suppression de ces transferts

Vote : 18 Voix CONTRE et 1 Abstention

Communauté de Communes Pays de Nexon-Monts de Châlus : Recomposition du Conseil Communautaire 2020

Choix de la composition du Conseil Communautaire dans le cadre d'un accord local – 35 sièges permettant une plus grande représentation des Communes

Vote : unanimité

Personnel Communal :

- Recrutement pour accroissement temporaire d'activité

Travaux de nettoyage, désherbage, entretien des rues et espaces verts

1 agent : 20h/semaine durée maximum de 6 mois

1 agent : 35h/semaine durée maximum de 4 mois

Vote : unanimité

- Création d'un poste d'Adjoint technique (2^{ème} classe) à temps complet

Modification du tableau des effectifs

Dotation des services techniques d'un agent supplémentaire suite à l'abandon de son poste par un agent titulaire

- suppression d'un poste d'agent technique principal 2^{ème} classe à temps complet
- Création d'un poste d'agent technique 2^{ème} classe à temps complet

Vote : unanimité

- Projet de recrutement – Contrat aidé

Proposition de signature avec l'Etat d'un P.E.C. (Parcours Emploi Compétences)

Durée 20h hebdomadaires sur un minimum de 9 mois maximum 12 mois

Allègement de charges 50%

Vote : unanimité

Budget Assainissement : décision modificative n°1

Ecritures d'ajustements des dotations aux amortissements

Vote : unanimité

Budget principal : décision modificative n°1

Ecritures modificatives en investissement et fonctionnement – Eclairage public, Aménagement paysager Av. François Robert, Chapelle Séchaud, Subvention Association...

Vote : unanimité

Informations diverses

- Agence de l'eau – Rapport Adour Garonne
- ATEC : Ecluse Le Bardeau
- Départ de Mme ALLONCLE au 31 Août 2019
- Notre Dame de Paris
- Communauté de Communes : Nouveau nom proposé par la Communauté de Communes Pays de Nexon-Monts de Châlus : « Cœur Aquitaine Communauté » - Vote des Communes : 12 CONTRE et 3 POUR – pas de changement de nom

- PLUI : Avancement de la procédure de révision – rapport défavorable de la Commissaire Enquêtrice
- PNR : Projet éolien - Contestation

Comptes rendus des Commissions

M. le Maire déclare la clôture de la séance à 0 Heure.

Le secrétaire de séance,

Christian LÉVÊQUE

Le Maire,

Alain BRÉZAUDY